



Ressources Cerro de Pasco prépare une **CAMPAGNE DE FORAGE SONIQUE** emblématique sur les résidus de Quiulacocho

MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA — (Le 25 mai 2022) Ressources Cerro de Pasco Inc. (CSE: CDPR) (Frankfurt: N8HP) (« **CDPR** », ou la « **Société** ») annonce qu'elle effectuera une campagne d'exploration par forage sonique sur ses résidus Quiulacocho à Cerro de Pasco, au Pérou, au troisième trimestre 2022.

À ce jour, CDPR a obtenu les licences et les approbations suivantes pour son projet de résidus de Quiulacocho :

- le permis social accordé par la Communauté rurale de Quiulacocho (Comunidad Campesina Quiulacocho « CCQ ») en octobre 2019,
- une déclaration d'impact environnemental (Declaración de Impacto Ambiental, « DIA ») pour les résidus de Quiulacocho par le ministère de l'Énergie et des Mines « MINEM » en août 2021, et
- l'approbation technique de l'Autorité nationale de l'eau (« ANA ») obtenue en juillet 2021.

Faisant suite à plusieurs réunions récentes avec des représentants du gouvernement, CDPR a le plaisir d'annoncer que:

- les documents officiels pour commencer la campagne de forage sonique ont été soumis le 23 mai 2022.

Guy Goulet, chef de la direction : « *Nous avons parcouru un long parcours pour parvenir à ce résultat décisif. La fenêtre est maintenant ouverte pour réaliser notre campagne de forage sonique sur la portion des résidus de Quiulacocho de notre concession El Metalurgista pendant la saison sèche courante. Nous consacrerons ensuite notre énergie et nos compétences au développement de cette ressource importante avec le soutien continu de la communauté locale et des autorités nationales. Il s'agit d'un engagement substantiel de CDPR visant à convertir un important passif environnemental en une ressource aux nombreuses valeurs, notamment de métaux, d'hydrogène vert et d'autres composants* ».

Steven Zadka, président du conseil exécutif : « *Au nom de CDPR, je tiens à remercier le gouvernement péruvien et ses institutions pour leur soutien et leur engagement. Ils reconnaissent les avantages sociaux et environnementaux de notre projet et ont démontré qu'il soutenait pleinement l'innovation, l'initiative et l'investissement du secteur privé, main dans la main avec le secteur public. Il s'agira de la première initiative du secteur privé à grande échelle de ce type au Pérou, visant à retraiter et à assainir de manière responsable les déchets minéraux. Elle apportera de nombreux avantages, notamment des économies substantielles pour l'État péruvien en ce qui concerne les processus d'assainissement. Le Pérou compte plus de 7 000 responsabilités environnementales minières, dont plus de 180 sont considérées comme présentant un risque extrêmement élevé, selon le Contrôle général de la République (Contraloría General de la República, 2021)* ».

Le Dépôt de Résidus de Quiulacocha

Le dépôt de résidus de Quiulacocha (4 300 m d'altitude) couvre environ 115 hectares de résidus déposés dans l'installation de stockage de résidus (TSF) de Quiulacocha entre le début des années 1920 jusqu'en 1992. Les résidus stockés dans le TSF, composés de résidus de traitement, proviennent de la mine à ciel ouvert et souterraine de Cerro de Pasco. La principale période de dépôt de résidus à Quiulacocha a eu lieu après 1943, lorsque l'usine Paragsha a été mise en service, traitant d'abord le minerai de Cu, puis le minerai de Zn-Pb-Ag. Selon les archives historiques, la mine Cerro de Pasco a traité environ 58,3 Mt de minerai de Zn-Pb-Ag entre 1952 et 1992 à partir de la mine à ciel ouvert et des travaux souterrains, avec des teneurs historiques moyennes de 8,6 % Zn, 3,3 % Pb et 98 g/t Ag.

La plus récente estimation des ressources minérales historiques des résidus de Quiulacocha, réalisée par BO Consulting en 2012, faisait état de 2,9 Mt à 1,43 % Zn, 0,79 % Pb, 43,1 g/t Ag et 0,04 % Cu. Cette estimation était basée sur un programme d'échantillonnage à la tarière de surface à faible profondeur qui, selon les estimations, ne représentait que 4 % des tonnes prévues du gisement.

Cette estimation historique est détaillée et discutée dans le rapport technique intitulé « *The Excelsior Mineral Pile (EMP) and Quiulacocha Tailings (QT) associated with the Cerro de Pasco Mine, Cerro de Pasco District, Altiplano Region, North-Central Peru* » qui a été déposé sur Sédar le 26 juillet 2018. Cette estimation est traitée comme de l'information historique et n'a pas été vérifiée pour une évaluation économique par la Société. Elle est considérée comme des ressources minérales historiques et ne fait référence à aucune catégorie des sections 1.2 et 1.3 de la norme nationale 43-101 de l'Autorité canadienne de surveillance des marchés financiers — Normes d'information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »), tels que les ressources minérales ou les réserves minérales telles qu'elles sont énoncées dans les normes de définition 2010 de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves minérales. Une personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101) n'a pas effectué de travail suffisant pour classer l'estimation historique comme ressources minérales ou réserves minérales actuelles. L'explication réside dans l'incapacité de la Personne qualifiée à vérifier complètement les données acquises par les différentes campagnes de forage historiques et autres travaux d'échantillonnage. Des forages supplémentaires seraient nécessaires pour mettre à niveau ou vérifier les ressources historiques. Cependant, la Personne qualifiée a lu les documents relatifs à l'évaluation historique des ressources minérales et estime qu'ils doivent être mis à jour pour être pleinement conformes aux normes NI 43-101 ou CIM.

Campagne de Forage Sonique

Le forage sonique utilise une énergie résonnante à haute fréquence générée à l'intérieur d'une tête sonique pour faire avancer un carottier et un tubage dans les formations souterraines. Il s'agit d'une méthode optimale lorsque l'on souhaite récupérer près de 100 % des carottes de matériaux mous et non consolidés, en utilisant la plus haute technologie, sans contamination, sans utilisation d'eau, sans mouvement de terrain et avec un impact environnemental et social nul.

Le programme d'exploration est prévu au troisième trimestre 2022 à l'aide d'un équipement d'exploration sonique et se concentrera sur la section centrale et plus profonde du dépôt de résidus. L'exploration est prévue sur une grille de 100 x 100 mètres, la profondeur de forage étant limitée par la base du dépôt (sédiments lacustres et matière organique).

Le programme d'échantillonnage et d'analyse du forage comprendra un programme d'assurance et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) qui prévoit l'insertion de blancs, de standards, des échantillons dupliqués, de pulpes en double et de rejets grossiers, ainsi qu'une sélection de pulpes d'échantillons à envoyer à un laboratoire secondaire. Après avoir terminé le programme d'échantillonnage et d'analyse et les études minéralogiques, des composites seront générés pour entreprendre des études métallurgiques détaillées

Information technique

Shane Whitty, géologue en chef et vice-président, Exploration et de Services techniques de CDPR, a examiné et approuvé l'information scientifique et technique que contient le présent communiqué. M. Whitty est une personne qualifiée pour les fins de communication de l'information conforme au Règlement 43-101.

À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco est une société de gestion des ressources, fondée en 2012 dans le but initial de développer la concession minière El Metalurgista comprenant des résidus et des stocks de minéraux extraits de la mine à ciel ouvert de Cerro de Pasco, dans le centre du Pérou. La force stratégique de la Société réside dans la grande expérience de notre équipe et dans notre connaissance des opportunités et des défis de Cerro de Pasco et dans ses environs. La Société est fondée sur des objectifs précis, afin d'engendrer une durabilité économique à long terme et des bénéfices pour la population locale, d'un point de vue économique, social et sanitaire. L'approche de l'entreprise à El Metalurgista implique le retraitement et l'assainissement environnemental des déchets miniers et la création de nombreuses opportunités dans une économie circulaire.

Renseignements

Ressources Cerro de Pasco Inc.

Guy Goulet, président et chef de la direction

Tél. : 579-476-7000

Courriel : ggoulet@pascoresources.com

Déclarations prospectives et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attend à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs, incluant les projections de la direction de CDPR à l'égard de l'utilisation projetée du Prêt ainsi que toutes autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, sont basées sur les estimations de CDPR et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de CDPR soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs, tel que la pandémie de COVID-19, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics de CDPR, sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Bien que CDPR estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf si une loi applicable l'exige, CDPR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.